## Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation BOOK REVIEWS / COMPTES RENDUS

## Boris Noguès Une archéologie du corps enseignant. Les professeurs des collèges parisiens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1598–1793).

Paris: Belin, 2006, 240 pages.

## Philippe Savoie

Dans l'histoire du corps enseignant français, les collèges de la faculté des arts de l'ancienne université de Paris occupent une place éminente. C'est à Paris que s'est constitué, au XVI<sup>c</sup> siècle, le modèle du collège d'humanités qui, adopté par les congrégations, s'est ensuite répandu à l'ensemble du monde catholique. Et c'est l'université de Paris, réformée après l'expulsion des Jésuites (1762), qui a très largement inspiré, en 1808, l'architecture de l'Université impériale, première forme de l'institution scolaire d'État en France. À bien des égards, le régent des collèges parisiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles préfigure le professeur des lycées français du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, l'historiographie s'était assez peu intéressée jusqu'ici à ce groupe professionnel. L'ouvrage de Boris Noguès vient donc combler une importante lacune historiographique en étudiant la population enseignante des collèges de la faculté des arts entre 1598 (réforme des statuts universitaires) et 1793 (suppression des universités), une période marquée par le règne des humanités classiques, l'emprise du pouvoir royal et la concurrence congréganiste, incarnée à Paris par le collège jésuite Louis-le-Grand. La période finale (1762–1793), beaucoup mieux couverte par l'historiographie et marquée par les réformes des années 1860 et par la Révolution, n'est en fait traitée que sous la forme d'une sorte d'épilogue. Cette option permet à l'auteur de concentrer son propos sur les avancées précoces de la laïcisation et de la professionnalisation sans réduire son travail à la recherche en antériorité que semble annoncer le titre : cette archéologie du corps enseignant ne se laisse pas absorber par la suite de l'histoire. L'équilibre et la richesse de l'ouvrage découlent de ce choix judicieux.

L'étude prend en compte, non seulement les régents des dix collèges d'exercice,

mais aussi les jeunes gradués de la faculté de théologie qui, en vue d'une carrière cléricale, donnent pendant deux ans un cours de philosophie dans des « petits collèges » qui ne sont pas de véritables lieux d'enseignement. Cette population a été soumise à un recensement aussi exhaustif que possible et à une large enquête statistique. La démarche n'était pas sans difficultés. Les sources sont lacunaires et dispersées. Le cadre institutionnel est complexe - il juxtapose les instances universitaires, celles des nations, celles des collèges - et constitué de strates successives ; il est cependant présenté dans la première partie du livre de façon admirablement sobre et limpide. Les données sont souvent incomplètes, discontinues et donc difficiles à interpréter. B. Noguès juge en outre utile de justifier le recours à la quantification, en déclin dans l'historiographie récente. Mais toutes ces difficultés sont surmontées avec beaucoup de maîtrise, tant dans la production des indicateurs que dans l'interprétation des résultats, balancée mais pertinente et judicieusement confrontée aux données qualitatives et individuelles. Ce travail minutieux permet à B. Noguès, après avoir décrit les conditions d'exercice des enseignants et situé leur statut – leur autonomie à l'égard des principaux, notamment -, d'examiner successivement leurs origines scolaires, géographiques et sociales (moins modestes que ne le prétend la tradition), et de dresser le portrait d'un groupe social qui, malgré de profondes évolutions, fonde son identité collective, sa légitimité et ses revendications sur l'héritage lointain des franchises universitaires médiévales.

La deuxième partie de l'ouvrage offre une analyse des mutations de la profession organisée en trois volets : conditions matérielles, déroulement des carrières, question de la cléricature. Longtemps dépendants de sources de revenu variées, parmi lesquelles leur rémunération par les élèves, les régents bénéficient à partir de 1719 d'une manne, prise sur les messageries royales, qui permet d'établir la gratuité des études dans tous les collèges tout en assurant des revenus confortables aux régents et des pensions aux émérites. L'aisance des régents du XVIIIe siècle les distingue nettement de leurs aînés. B. Noguès corrige à cet égard une image complaisamment reprise par une historiographie sensible aux plaintes des intéressés, mais il souligne aussi que cette aisance, acquise malgré l'insuffisance du nombre des élèves, mine la légitimité sociale des régents et en fait des privilégiés. L'autre phénomène majeur révélé par l'enquête est l'émergence d'une professionnalisation enseignante à l'intérieur d'un groupe encore très lié au clergé. Elle ne concerne pas les professeurs de philosophie des petits collèges, destinés à la carrière ecclésiastique, mais le groupe, nettement majoritaire, des régents des collèges d'exercice, pour lesquels l'enseignement tend à occuper toute la carrière. En rendant secondaire l'acquisition d'une prébende, la réforme du financement accélère cette différenciation et la laïcisation du corps.

Cette laïcisation n'empêche toutefois pas l'attachement persistant de ses membres au modèle sacerdotal. C'est un des enseignements de la troisième partie du livre, consacrée à l'attitude des régents des collèges parisiens face aux évolutions intellectuelles, religieuses et politiques de leur temps. La tradition historiographique a, depuis longtemps, pointé le retard des universités françaises à adopter le cartésianisme puis leur imperméabilité au mouvement des Lumières. L'intérêt de l'approche de B. Noguès est de s'efforcer de relever, en partie à partir d'indicateurs statistiques familiers aux spécialistes d'histoire culturelle (ventilation par genre des publications et des descriptifs des bibliothèques dans les inventaires après décès), les indices de l'attitude de ces professeurs des collèges qui, pour n'être pas, en général, producteurs d'idées et de savoirs nouveaux, n'en sont pas moins des intellectuels.

L'analyse de B. Noguès renouvelle, dans ce domaine aussi, ce qu'on croyait savoir des régents des collèges parisiens. S'ils tardent à introduire les révolutions de la vie intellectuelle dans leur enseignement, argumente B. Noguès, c'est moins par esprit rétrograde que par fidélité au modèle éducatif humaniste, fidélité partagée avec les autorités comme avec les familles des élèves. Si le cartésianisme s'impose avec retard, c'est donc plutôt dans la société que dans le corps enseignant que se trouve l'explication. L'examen de l'attitude des régents à l'égard du jansénisme, phénomène clé dans l'histoire française de l'époque classique, corrige l'idée d'un corps enseignant massivement rallié à ce mouvement religieux combattu par la hiérarchie catholique. Ses partisans tiennent fermement les postes de pouvoir dans la faculté des arts jusqu'à la fin des années 1730, mais le jansénisme est minoritaire chez les régents. En outre, à l'inverse de ce qu'il produit dans l'ensemble de la société, l'épisode janséniste ancrerait finalement les enseignants parisiens du côté de l'ordre et des autorités, et pèserait sur leur rapport au mouvement des Lumières. À cet égard, B. Noguès s'intéresse, notamment à travers leur production littéraire, au statut des régents dans le champ intellectuel, qui contribue à expliquer l'engagement de quelques-uns du côté de l'ordre établi mais peut-être surtout la faiblesse de leur participation aux controverses du temps.

Au total, l'ouvrage de Boris Noguès enrichit l'historiographie internationale de la professionnalisation enseignante. Il apporte une contribution précieuse à notre connaissance du monde enseignant français sous l'Ancien Régime et, compte tenu de l'influence qu'a eue l'exemple parisien sur les fondateurs du système scolaire d'État français, à la compréhension du corps enseignant d'aujourd'hui. Quand Napoléon fonde l'Université impériale, il cherche à légitimer le monopole de l'État sur l'enseignement en donnant à l'institution chargée de ce monopole une forme corporative ouvertement inspirée des anciennes universités. En montrant comment et pourquoi les régents parisiens se sont accrochés à des traditions universitaires ancestrales et à des prérogatives devenues plus symboliques que réelles, Boris Noguès contribue à éclairer le succès de la fiction corporative de 1808 dans le corps enseignant secondaire français du XIX<sup>e</sup> siècle, et ses conséquences de longue durée sur la conscience collective de ce corps.